

# Règlements pour l'organisation et la participation aux

## Championnats québécois d'ultimate 7 c. 7

Fédération québécoise d'ultimate



Version adoptée par les ARA  
réunies en Conseil d'administration le  
5 décembre 2009  
et modifiée le 13 février 2010

## 1. Définitions et notations

- FQU = Fédération québécoise d'ultimate.
- CA de la FQU = Conseil d'administration de la FQU.
- CE de la FQU = Comité exécutif de la FQU.
- UC = Ultimate Canada
- UPA = Ultimate Players Association
- ARA = Association régionale affiliée tel que défini dans les règlements généraux de la FQU.
- CQU7 = Championnats québécois d'ultimate 7 c. 7.
- CUC = Championnats d'ultimate canadien
- Les CQU7 sont divisés en catégories : Ouvert, Femme, Mixte, Maître Homme, Maître Femme, Maître Mixte, Junior Femme, Junior Homme et Junior Mixte.

## 2. Responsabilités du CA de la FQU

- Déléguer l'organisation du CQU7 à une ou des ARA pour toutes les catégories ayant plus d'une équipe désirant participer aux Championnats canadiens d'ultimate
- Prendre les décisions en cas de litiges

## 3. Responsabilités du CE de la FQU

- Assurer la bonne communication entre Ultimate Canada, la FQU et les organisateurs du tournoi en gérant une liste d'envoi nommée : [cqu7@fqu.ca](mailto:cqu7@fqu.ca)

## 4. Responsabilités d'Ultimate Canada

- S'assurer que la liste des équipes participantes au CQU7 correspond à la liste de la FQU et des organisateurs de tournoi avant de la publier sur le site d'UC.
- Donner l'accès aux alignements des équipes à la FQU et aux organisateurs du CQU7.

## 5. Responsabilités du comité organisateur du CQU7

- Organiser un tournoi sobre dont le budget couvre le strict nécessaire (sans party, sans souper et sans trophée).
- Déterminer les coûts d'inscription par équipe et les publier au moins un mois avant le tournoi.
- Établir et publier l'horaire du CQU7 au moins 2 semaines avant la tenue de l'événement selon les Règles de format de tournoi de la UPA.
- Offrir des services de base (terrains lignés, cônes, tableaux de pointage, chronomètres, eau, nourriture et bénévoles) aux joueurs durant les journées de tournoi.
- Respecter les Règlements du Document de sécurité de la FQU.

- Rendre disponible dès le début du tournoi aux personnes en faisant la demande l'alignement déclaré par chacune des équipes participantes.
- Tenir le tournoi durant la première ou la deuxième fin de semaine de juillet.

#### 6. Responsabilités des équipes désirant participer aux CUC

- Annoncer son intention de participer aux CUC à l'adresse [cqu7@fqu.ca](mailto:cqu7@fqu.ca) avant la date fixée par Ultimate Canada.
- Respecter les Règlements d'Ultimate Canada pour la participation aux CUC, notamment :
  - Envoyer le dépôt de 500\$ à UC avant la date fixée par ce dernier.
  - Tous les joueurs doivent être membres d'une ARA de la FQU, sauf les joueurs qui viennent d'une région externe au Québec en nombre limité par les règles d'UC.
  - Un joueur ne peut jouer dans plus d'une équipe et dans plus d'une catégorie.
  - Tous les joueurs doivent payer les frais de membres compétitifs à Ultimate Canada avant le début du CQU7.
  - Remplir l'alignement de l'équipe sur le site d'UC avant le CQU7.
- Participer au CQU7 de sa catégorie en respectant les règles de participation suivantes:
  - Se qualifier parmi les meilleures équipes au classement final du CQU7. Les équipes se verront offrir de participer aux CUC en commençant par la meilleure et tant qu'il y aura encore de la place.
  - **Exception pour l'année 2010** : Les équipes qui participent aux Championnats du monde à Prague en juillet prochain obtiennent un laissez-passer pour les championnats canadiens à Sherbrooke. Ils obtiennent aussi les premiers rangs de leur catégorie respective. Cela signifie que Storm et Mephisto obtiennent automatiquement le premier rang pour l'année 2010 et que ONYX et RIP obtiennent les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang dans la catégorie mixte. Le classement entre ses deux équipes sera déterminé par leur performance aux Championnats du monde.

#### 7. Responsabilités des équipes désirant participer aux CQU7

- Annoncer son intention de participer aux CQU7 à l'adresse [cqu7@fqu.ca](mailto:cqu7@fqu.ca) au moins deux semaines avant la tenue du tournoi.
- Respecter les Règlements d'Ultimate Canada pour la participation aux régionaux, notamment :
  - Tous les joueurs doivent payer les frais de membres compétitifs à Ultimate Canada avant le début du CQU7.
  - Remplir l'alignement de l'équipe sur le site d'UC avant le CQU7.
  - Payer les frais d'inscription du CQU7 aux organisateurs du tournoi avant la date limite fixée par ces derniers.
- Respecter les Règlements d'Ultimate Canada pour la participation aux CUC, notamment :

- Envoyer le dépôt de 500\$ à UC avant la date fixée par ce dernier.
- Tous les joueurs doivent être membres d'une ARA de la FQU, sauf les joueurs qui viennent d'une région externe au Québec en nombre limité par les règles d'UC.
- Un joueur ne peut jouer dans plus d'une équipe et dans plus d'une catégorie.